



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 9 juillet 2024
Date de publication : 22 juillet 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre,	CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL	Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLICQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée, BOUTELOUP Guillaume
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conseillers absents ayant donné procuration

NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLICQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Plan de sauvegarde des Archives Municipales de Dole

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Le plan de sauvegarde des Archives Municipales, conservées à l'Hôtel-Dieu, fait partie d'une démarche globale de sauvegarde du patrimoine écrit à l'échelle nationale.

Le rôle du plan de sauvegarde est d'organiser la protection des documents en cas de sinistre. Il dresse un ordre de priorité d'évacuation des documents les plus anciens et les plus précieux, notamment à destination des pompiers. Il cadre le processus d'intervention, de manière à ce que les équipes puissent agir de manière rapide et coordonnée. Enfin, il liste les procédures permettant de respecter au mieux la conservation des documents, même pour des personnels non formés à la manipulation des documents anciens.

Cet ensemble de mesures permet d'éviter la perte de documents patrimoniaux majeurs ou les coûts nécessaires à la mise en place d'une campagne de restauration.

Il contient :

- Une liste du matériel à utiliser en cas de sinistre
- Une procédure d'alerte et d'intervention attribuant un rôle défini à chaque agent
- Un plan d'évacuation des collections
- Des fiches pratiques de traitement des collections sinistrées (nettoyage, séchage...)
- Une liste unique de numéros à contacter.

Le plan de sauvegarde des Archives Municipales de Dole et celui des collections patrimoniales des Médiathèques du Grand Dole également conservées à l'Hôtel-Dieu, sont réunis dans un document commun.

Sa validation et sa mise en application permettront de préserver au mieux ces collections, dotés d'une importante valeur historique, scientifique et patrimoniale.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 9 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la mise en place du plan de sauvegarde des collections patrimoniales des Médiathèques du Grand Dole et des Archives Municipales de Dole, ci-annexé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles/Archives

*Fait à Dole, le 15 juillet 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNON

